

## ALLEMAND

### ÉPREUVE À OPTION : ORAL EXPLICATION D'UN TEXTE SUR PROGRAMME

Alain Leduc, Stéphane Pesnel

**Coefficient** : 3 ; **Durée de préparation** : 1 heure

**Durée de passage devant le jury** : 30 minutes dont 20 d'exposé et 10 de questions (éventuellement)

**Type de sujets donnés** : texte

**Modalités de tirage du sujet** : tirage au sort d'un sujet parmi plusieurs sujets sélectionnés par le jury

**Liste des ouvrages généraux autorisés** : aucun

**Liste des ouvrages spécifiques autorisés** : les œuvres d'où sont tirés les textes proposés et qui figurent au programme sont fournies par les examinateurs.

Huit textes avaient été mis en jeu lors de cette session, quatre étaient extraits des *Wahlverwandtschaften* de Goethe, quatre du recueil *Neue Gedichte* de Rilke. Le tirage au sort a voulu que trois candidates soient interrogées sur un passage du roman de Goethe, déjà au programme à la session précédente (p. 26-28, p. 102-103 et p. 204-206) ; les deux autres ont eu à expliquer un poème de Rilke (respectivement *L'Ange du Méridien* et *Spätherbst in Venedig*). Sur les cinq candidates interrogées, deux ont été admises à l'ENS.

Le roman de Goethe a donné lieu à une prestation un peu succincte, mais convenable du point de vue de la langue comme de l'analyse, notée 10, et à deux prestations plus décevantes, notées 07 et 04. L'explication notée 04 alliait d'importants problèmes de langue (un nombre excessif de fautes d'inattention en dépit d'une belle élocution) à une connaissance insuffisante du roman, qui a occasionné plusieurs contresens. Goethe n'a donc pas fourni l'occasion de prestations brillantes. Peut-être les candidates admissibles avaient-elles moins préparé cette œuvre et s'étaient-elles davantage intéressées au nouveau texte inscrit au programme ? Le jury voudrait conseiller aux futurs candidats de travailler avec le même sérieux les deux œuvres au programme, car il ne privilégie pas le nouveau texte dans le nombre de sujets qu'il propose.

Les deux poèmes de Rilke ont en revanche été commentés non seulement avec précision, mais aussi avec élégance, voire avec un certain brio dans le cas de l'explication notée 18. Outre la parfaite connaissance du recueil poétique, manifeste dans la contextualisation thématique du sonnet « gothique » comme du sonnet vénitien, le jury a particulièrement apprécié la prudence méthodologique ainsi que l'ouverture d'esprit des deux candidates, qui ont su formuler des hypothèses de lecture plutôt que voulu enfermer ces textes difficiles et subtils dans un carcan interprétatif, et ont dans l'entretien fait preuve d'une réelle volonté de dialoguer avec le jury afin de préciser et d'affiner encore leur lecture. Les qualités linguistiques de ces deux candidates (leur allemand était grammaticalement impeccable et dans l'ensemble parfaitement idiomatique) leur ont donné les moyens d'exprimer leurs idées avec une belle aisance.

Le jury tient à rappeler aux candidats qu'ils disposent de vingt minutes pour leur exposé, et les invite à utiliser tout leur temps de parole (ce qui n'a pas toujours été le cas lors de cette session). Il souhaite que le texte, avant d'être lu, soit brièvement présenté et contextualisé, que la lecture, si possible claire et expressive, soit suivie d'une introduction structurée qui indique une problématique ; l'analyse méthodique du texte peut faire intervenir (ponctuellement) des rapprochements avec d'autres passages importants de l'œuvre, qui doivent dans ce cas être choisis pour leur valeur de représentativité et soigneusement justifiés ; l'interprétation devrait aboutir à une conclusion étoffée, sachant éventuellement élargir la perspective à l'ensemble du texte au programme (voire jeter des ponts vers d'autres œuvres de l'auteur). L'entretien, d'une durée de dix minutes, n'est pas à négliger, car il permet au jury d'évaluer avec encore plus de finesse l'autonomie de pensée des candidats et parfois de les aider à reprendre certains points contestables de leur analyse – la capacité d'une candidate à réagir intelligemment aux suggestions et aux questions du jury lui a ainsi permis d'améliorer quelques éléments restés un peu flous dans son exposé et, ce faisant, d'obtenir une note supérieure à celle qui aurait sinon sanctionné son explication.